

Formation, principes et originalité du système français de Sécurité sociale

Catherine Mills

La création de la Sécurité sociale a été un élément central de la réponse à la crise structurelle de l'entre-deux-guerres et de l'essor du capitalisme monopoliste d'État social.

Une nécessité pour sortir de la longue phase

de difficultés de l'entre-deux-guerres

Celle-ci se caractérise par l'éclatement de la suraccumulation du capital matériel et financier en relation avec les économies massives sur le travail vivant, engendrant

une grave insuffisance des débouchés intérieurs des entreprises. Elle se traduit aussi par un blocage de l'incitation à investir ainsi qu'une explosion du chômage. De même, on assiste à une chute de la production, en même temps qu'une fuite du capital dans la spéculation, ainsi qu'à de nouveaux et brutaux effondrements sur les marchés financiers. La non-reconnaissance des besoins sociaux, l'incapacité à couvrir les risques et les coûts sociaux de la crise participent au blocage de la progression de la productivité du travail et de la croissance. La stagnation démographique et le non-renouvellement des générations aggravent cette situation : effondrement du taux de natalité, décroissance et vieillissement de la population active, masqués par le recours à une immigration massive.

Les lois sur les assurances sociales de 1928-1930 censées corriger cette situation restent très limitées

Elles témoignent des inquiétudes des pouvoirs publics en amorçant un financement public centralisé d'un certain nombre de besoins sociaux, à partir de cotisations obligatoires, ouvrières et patronales. Mais à la veille de la Seconde guerre mondiale, seul un tiers de la population est concerné. Le taux de cotisation est faible, les ressources réduites, d'autant que

l'on refuse de relever les salaires. Le financement public d'État est lui-même très restreint. Le montant des prestations sociales n'atteint pas 40 % des ressources collectées. Seuls les salariés les plus modestes ont droit à de faibles indemnités journalières de maladie. Les retraites sont limitées et éclatées entre assistance pour les plus modestes et prévoyance individuelle par l'épargne pour les plus aisés. Les excédents capitalisés par l'État constituent un détournement des fonds sociaux en alimentant les placements financiers au détriment des besoins sociaux. Au total, les déséquilibres sociaux s'aggravent avec la montée du chômage et de la pauvreté, en nourrissant la crise de surproduction et de suraccumulation du capital. Le sous-emploi massif des hommes et des capacités de production coexiste avec les excédents du capital qui, plutôt que de s'investir de manière productive, fuit dans la spéculation financière. La nécessité d'un changement des anciens mécanismes de régulation va s'imposer.

L'originalité du système de Sécurité sociale français créé en 1945-1946

Comme le rapport Beveridge, élaboré en Grande-Bretagne en 1941, il avance les principes d'universalité et d'unité prévoyant que toute la population doit être couverte pour l'ensemble



des risques sociaux par une organisation centralisée. Mais le plan français articule ce principe de solidarité nationale avec la solidarité professionnelle, impliquant un financement par cotisations sur les salaires, ce qui le rapproche du système bismarckien. Il amorce le dépassement de la dichotomie entre l'économique et le social, en considérant que les dépenses sociales sont un moyen d'enclencher un autre type de progression de la productivité du travail, contribuant au développement de la capacité productrice de valeur ajoutée des salariés. Il participe aux nouveaux mécanismes de régulation qui marquent le passage au capitalisme monopoliste d'État, et contribue à la phase d'essor du système économique de 1945 à 1967.

Destinée à garantir les travailleurs et leur famille contre les risques susceptibles de réduire ou supprimer la capacité de gain, à couvrir les charges de maternité ou de famille, la Sécurité sociale tend à s'émanciper du revenu et à dépasser les limites du salaire. Chacun contribue au financement socialisé selon ses moyens. En affirmant le principe: «de chacun selon sa contribution», tandis que l'on amorçait une couverture selon le principe «à chacun selon ses besoins», on s'émancipait des principes assurantiels.

La promotion de ces principes révolutionnaires tient aussi au rapport de forces politiques favorable aux forces progressistes, rapport construit pendant la résistance à l'occupant nazi et la Libération. C'est Ambroise Croizat, ministre communiste et ancien syndicaliste, qui mettra en œuvre ce plan, en s'appuyant sur le mouvement des forces sociales. L'originalité de ce plan tient aussi dans le type de gestion démocratique qui va caractériser la Sécurité sociale, avec une gestion par les salariés eux-mêmes.

Le rôle du système de Sécurité sociale dans la régulation et dans la phase d'essor du système économique (1945-1967)

Il contribue aux nouveaux mécanismes de régulation permettant de contrecarrer les processus cumulatifs de déséquilibres sociaux et économiques, et de couvrir

les coûts sociaux liés au type de progression de la productivité du travail.

Il permet de répondre à la «dynamique des besoins sociaux», et participe à la reproduction de la force de travail, en la maintenant en «bon état de marche», en accroissant sa capacité productive de valeur ajoutée. Les conditions de la croissance d'après-guerre (nouvelles technologies, intensification du travail, production de masse) vont impliquer la prise en compte de la qualification, de la



Destinée à garantir les travailleurs et leur famille contre les risques susceptibles de réduire ou supprimer la capacité de gain, à couvrir les charges de maternité ou de famille, la Sécurité sociale tend à s'émanciper du revenu et à dépasser les limites du salaire.



santé, de la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Une partie du coût de la reproduction de la force de travail peut être assurée grâce à un financement public socialisé. Si le salaire constitue la forme marchande de la reproduction de la force de travail, les transferts sociaux y participent en dehors du salaire, qui n'est plus la forme unique de reproduction de la force de travail. L'excès des économies relatives sur les salaires est ainsi, partiellement

et provisoirement, compensé par le développement des transferts sociaux.

Le système de protection sociale permet de contrecarrer la suraccumulation du capital par des formes nouvelles de dévalorisation structurelle (Boccard, 1973). Il constitue une contre-tendance originale à la baisse du taux de profit, puisqu'il élargit les profits réalisés et le développement des richesses produites à partir d'une force de travail mieux formée, reposée, logée, bénéficiant de meilleures conditions de travail et de vie, plus motivée et dynamique. Le financement socialisé est un prélèvement sur la valeur ajoutée créée orienté vers des prestations sociales qui contribuent au développement de la capacité productive de valeur ajoutée des salariés.

Le système de protection sociale articule la relance de la consommation et de la production, la sphère de la distribution et la sphère de la production. Ainsi la protection sociale contribue à l'élargissement des débouchés intérieurs des entreprises par une vaste solvabilisation de la demande grâce aux transferts sociaux. La protection sociale élargit la consommation privée et collective, stimule les débouchés des entreprises, donc l'incitation à investir, l'emploi et la production. La promotion du travail vivant devient moteur du progrès économique. Les prestations participent à un autre type de progression de la productivité du travail.

Le système de protection sociale constitue une réponse historique originale aux difficultés de la longue phase dépressive de l'entre-deux-guerres. Il marque la sortie de la phase B du cycle long de Kondratieff de l'entre-deux-guerres et l'entrée dans une nouvelle phase A de croissance après la deuxième guerre mondiale, qui durera jusqu'à 1967. Cette tentative de réponse aux processus cumulatifs de déséquilibres s'est avérée efficace, mais ne constitue pas un remède obligatoire, ni éternel, aux contradictions du capitalisme. Elle reste le produit d'un rapport de forces, et la protection sociale se transforme historiquement, en fonction des problèmes économiques et sociaux à résoudre et des modifications du rapport de forces. ■